



Paris, le 6 janvier 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Marisol TOURAINE annonce la création du Centre national des soins palliatifs et de la fin de vie

Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, annonce la création du Centre national des soins palliatifs et de la fin de vie. Inscrite dans le cadre du [Plan national 2015-2018 pour le développement des soins palliatifs et l'accompagnement en fin de vie](#), cette mesure vise à mieux informer les patients sur leurs droits effectifs. Le décret relatif à cette création a été publié ce jour au [Journal officiel](#).

Issu de la fusion du Centre national de ressources en soins palliatifs et de l'Observatoire national de la fin de vie, qui sont hébergés par la fondation La Croix Saint Simon, ce centre aura notamment pour mission de contribuer à une meilleure connaissance des soins palliatifs et de l'accompagnement en fin de vie. Il sera également chargé, d'ici un an, de mettre en œuvre une grande campagne nationale de communication à destination des Français sur les soins palliatifs.

La nomination du président de ce centre et l'appel à candidatures pour constituer son conseil d'orientation stratégique interviendront très prochainement.

Marisol TOURAINE déclare : « *Les soins palliatifs permettent d'apaiser les souffrances des personnes en fin de vie. Mais les Français sont très peu nombreux à être informés sur les soins palliatifs. Chacun doit connaître ses droits et être au cœur des décisions qui le concernent* ».

Contact presse : 01 40 56 60 65 – cab-ass-presse@sante.gouv.fr